

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU 16 OCTOBRE 2017 à 20 h 4545

N°13/2017

## Etaient présents :

Mme HOLLINGER Jacqueline, Mr BACLET Gilles, Mr FERRACHAT Sébastien,  
Mme BOUCHARIN Anne-Marie, Mme POLLET Dorianne, Mme DOS SANTOS Stéphanie,  
Mme GAUBERT Isabelle, Mr LASSEGUE Yves, Mme GAILLARD-BREYNE Raymonde

## Etaient absents excusés:

Mme BRUNEAU Catherine a donné pouvoir à Mr BACLET Gilles  
Mr ROUDEAU-COOPER Laurent a donné pouvoir à Mme HOLLINGER Jacqueline

Mr DOS SANTOS Stéphanie a été élue secrétaire de séance

---

## BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

VU la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009 et la loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » portant engagement national pour l'environnement (ENE) ;

VU la loi n°2012387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives ;

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L153-31 et suivants, R.153-11 et suivants relatifs à la révision d'un Plan local d'urbanisme (PLU) ;

VU qu'en application de R.153-12, le bilan de la concertation peut se faire en même temps que l'arrêt du projet ou séparément ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 07 juillet 2014 décidant de prescrire la révision d'un Plan local d'urbanisme (PLU) et définissant les modalités de la concertation

VU le bilan de la concertation présenté par Mme le Maire ;

**Madame le maire,**

**RAPPELLE** au Conseil municipal les raisons qui ont conduit la commune à engager la procédure de révision du PLU

**PRÉSENTE** le bilan de la concertation avec le public :

- Les habitants de la commune ont été informés du lancement de la concertation par :
- Affichage de la délibération de la révision du PLU
- mise à disposition d'un registre et d'un dossier d'étude notamment des plans et des comptes rendus de séances, consultable en mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat. Deux remarques ont été formulées sur le registre.
- Tenu d'une réunion publique
- Exposition de panneaux expliquant les modifications fondamentales entre le PLU actuellement en vigueur et le projet de révision générale du PLU.
- Présentation du projet dans le bulletin municipal et le site internet

**PRÉSENTE** le projet de PLU tel qu'il est soumis à l'arrêt du Conseil municipal.

**Après avoir entendu l'exposé de Madame le maire et en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme

**CONSIDÉRANT** que les personnes qui se sont exprimées au cours de la concertation...

- n'ont pas émis d'observation de nature à remettre en cause les orientations retenues, suite à l'examen de ces remarques par les élus

**CONSIDÉRANT** que le bilan de la concertation est favorable et qu'il convient donc de poursuivre la procédure ;

**APPROUVE** le bilan de la concertation avec le public.

**ARRÊTE** le projet de révision du Plan local d'urbanisme (PLU) tel qu'il est annexé à la présente ;

**CONSIDÉRANT** que le projet est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques associées à la révision du PLU, ainsi qu'à toutes personnes publiques, et organismes qui ont demandé à recevoir le projet arrêté.

**SOUMET POUR AVIS** le projet arrêté à l'ensemble des personnes publiques associées à révision du Plan local d'urbanisme en application de L.132-7 et L.132-9 du CU :

**DIT** que, conformément à l'article R.153-20 du code de l'urbanisme (CU), la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un délai d'un mois ;

**PRÉCISE** que cette délibération deviendra exécutoire dès sa transmission à la Sous-Préfecture de SARCELLES, et dès l'accomplissement des mesures de publicité citées ci-dessus.

Ont voté :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 55.**

Le Maire,  
J. HOLLINGER